

République Algérienne Démocratique et Populaire
Établissement Public de Télévision
Numéro d'Identification Fiscale 0007 160 97449560
Avis de Deuxième Relance de l'appel d'offres national ouvert avec
Exigence de capacités minimales n° 44/EF

L'Établissement Public de Télévision, sis à 21 Bd des Martyrs Alger, lance la deuxième Relance de l'**appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales** portant sur « **Acquisition de stations de travail d'infographie et de montage vidéo** », conformément aux prescriptions techniques jointes au cahier des charges, définis comme suit :

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture, l'intégration, l'installation et/ou la maintenance d'équipements informatiques professionnels, de stations de travail, de solutions de stockage, de réseaux informatiques ou de solutions technologiques associées, dûment justifiée par les statuts de la société et/ou un registre de commerce électronique en cours de validité comportant les codes d'activités en adéquation avec l'objet du présent appel d'offres.
- Ayant réalisé **au moins un (01) projet similaire à l'objet de l'appel d'offres justifié** par des attestations de bonne exécution, durant les sept (07) dernières années (de 2019 à 2025) délivrée, datée et signée par les clients.
- Ayant au moins un (01) bilan financier positif durant les cinq (05) dernières années (2021-2025).
NB : l'attestation de bonne exécution doit comporter l'objet et l'année d'exécution du marché. Toute attestation ne comprenant pas les informations sus mentionnées ne sera pas prise en considération.

Les candidats intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins, auprès de :

Établissement Public de Télévision – Direction Des Etude et du Développement
35 Route d'Ouled Fayet, CHERAGA – ALGER

Et ce, moyennant la somme de **dix mille dinars algériens (10.000 DA) non remboursable**, contre remise d'un récépissé de versement représentant les frais de documentation et de reprographie, payable auprès de la caisse située à :

Établissement Public de Télévision – 21 Boulevard des Martyrs, Alger –

Le dossier de candidature, l'offre financière et l'offre technique doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'Établissement Public de Télévision, appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°44/EF " **Acquisition de stations de travail d'infographie et de montage vidéo** " ainsi que la mention "dossier de candidature" ou "offre technique" ou offre financière", selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention "**Établissement Public de Télévision, appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°44/EF " Acquisition de stations de travail d'infographie et de montage vidéo " - A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres**", conformément aux articles 11 et 12 du cahier des charges.

Elle doit parvenir dans les délais requis à l'adresse suivante : **Etablissement Public de Télévision Bureau n° 527 - 5^{ème} étage - Bt Administratif - 21, Bd des Martyrs – Alger.**

La date et heure limites de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres fixée à **dix (10) jours, à 13h30**. Ce jour court à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux. Si ce jour coïncide avec un jour repos légal, cette date est reportée au jour ouvrable suivant.

Par le présent, les candidats ou leurs représentants dûment mandatés (**munis d'une lettre d'habilitation dûment signée par la société candidate**) sont conviés à assister à l'ouverture des plis des dossiers de candidatures, techniques et financiers qui aura lieu publiquement le **même jour à 14h00** au siège de l'Établissement Public de Télévision. Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, cette date est reportée au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est fixée à la durée de préparation des offres, soit **dix (10) jours** augmentée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, prenant effet à compter de la date limite de dépôt des offres.